

# L'intermittence : réappropriation de la mobilité, production du commun

Par Antonella Corsani et Maurizio Lazzarato

Lorsque nous avons lancé le projet de cette Majeure de *Multitudes*, nous étions au tout début de la naissance du mouvement Sauveons la Recherche : nos préoccupations et questionnements politiques étaient plutôt centrés sur le mouvement des intermittents du spectacle. Ce dossier reste fortement ancré dans cette lutte au cœur du nouveau capitalisme. Lutte qui est aussi émergence et affirmation de modes nouveaux de la politique – porteuse de besoins et de désirs qui s'éloignent des revendications salariales classiques, comme cela apparaît très clairement dans l'interview qui ouvre ce dossier.

Si avec Pascal Nicolas Le Strat nous pouvons penser l'intermittence comme constitutive de l'activité, la forme coordination, questionnée par Maurizio Lazzarato, apparaît comme la forme d'organisation politique adéquate aux nouvelles subjectivités politiques. Elle est expression politique d'une multiplicité de tisseurs de réseaux sociaux, d'artisans de la multitude, pour reprendre les termes d'Arnaud Le Marchand, qui construisent la ville post-fordiste (Thierry Baudouin).

Cependant, si toutes les contributions abordent la question de l'intermittence, chacune à sa manière ouvre en même temps, directement ou indirectement, sur les questions restées sous silence dans le mouvement des chercheurs : qu'est que la production du savoir ? Qui est légitimé à le produire, à l'orienter, à le valider ? Quelles sont les conditions de la créativité ? La « sécurisation », comme nous pouvons le lire dans la contribution de Philippe Zarifian, n'est nécessaire que comme support des conditions de la créativité.

Alors que nous étions dans la phase de bouclage de ce numéro, la « fabrique de l'insécurité » est tombée en panne : le tribunal de grande instance de Marseille a condamné les ASSÉDIC-Alpes-Provence à rétablir dans leurs droits les chômeurs recalculés. « Faire péter l'UNÉDIC » : ce mot d'ordre, lancé à l'intérieur de la coordination des intermittents et précaires l'été dernier, montre tout son réalisme et révèle aujourd'hui la puissance des luttes. C'est la résistance et la détermination des travailleurs précaires, intermittents, chômeurs, qui impose la nécessité de repenser les institutions de la protection sociale, leur fonction et leur financement.

## **Nous sommes tous des recalculés**

Non seulement les chômeurs, mais aussi les intermittents du spectacle, les chercheurs, les retraités, les usagers de l'assurance maladie, les enseignants, les étudiants... La logique comptable qui fonde les politiques néolibérales et néo-socialistes est très simple : fabriquer les déficits et utiliser les populations comme variable d'ajustement. Il faut choisir, nous disent-ils, entre plus de droits sociaux ou plus d'emplois. Les fabricants des « alternatives infernales » voudraient imposer ainsi la rationalité économique de la rareté : l'exception pour quelques-uns, l'exclusion de beaucoup.

Mais un déficit n'est jamais qu'un solde, et l'on ne saurait faire l'économie d'une analyse du manque à gagner qui, autant sinon plus que la croissance des dépenses, détermine ce solde. Si les dépenses s'accroissent, les recettes des administrations publiques augmentent de moins en moins du fait que les taux des prélèvements obligatoires baissent. En même temps, la réduction de la masse salariale génère de moindres entrées de CSG et de cotisations sociales. Nous savons lire les comptes des administrations publiques et nous savons, comme nous le rappelle Jean Gadrey dans *Le Monde* du 9 avril, que « *Les baisses d'impôts directs et indirects décidées depuis 1999, par la gauche d'abord, par la droite ensuite, représentent 30 milliards d'euros de rentrées fiscales en moins chaque année. Les exonérations de charges sociales décidées depuis 1993 correspondent à 17 milliards d'euros de recettes sociales en moins par an. Pour donner une idée de l'importance des pertes annuelles de recettes publiques (impôts et contributions sociales) ainsi décidées depuis dix ans, 47 milliards d'euros par an, c'est presque le montant du déficit budgétaire en 2003 (55 milliards), c'est presque les recettes de l'impôt sur le revenu en 2003 (52 milliards)* ».

Les politiques de baisse des prélèvements obligatoires n'ont pas généré les taux de croissance espérés, elles n'ont pas non plus permis d'absorber un taux de chômage structurel de l'ordre de 10%. L'économie, qui se veut une « science dure », devrait nous fournir la vérification de la relation causale

liant la croissance (et une croissance intensive en emplois) à la baisse des prélèvements obligatoires. Ne cherchez pas la preuve, elle n'a jamais été produite ; en revanche, il est possible de constater que depuis deux décennies, sous les gouvernements de droite comme de gauche, nous avons assisté à une redistribution – en faveur des revenus du capital et du patrimoine – organisée par l'État au nom du marché et du bon fonctionnement de ses prétendues lois. En même temps, les politiques dites d' « activation des dépenses passives » se révèlent pour ce qu'elles sont : contrainte à l'emploi forcé, gestion de la vie des individus, contrôle politique sur la société.

### **L'échec de la « refondation sociale »... et de la gauche plurielle**

L'échec du gouvernement Raffarin, c'est l'échec du projet de « refondation sociale » lancé par le Medef en 2000, et dont Raffarin a accéléré la réalisation. Après avoir achevé la restructuration de l'industrie et normalisé les relations sociales dans les entreprises, le MÉDEF s'est autorisé à réformer le Welfare. Son programme vise la privatisation de toutes les prestations de l'État Providence : tous les risques, maladie, chômage, vieillesse, ne seraient plus assurés sur la base d'un système collectif de mutualisation, mais reportés sur la sphère des assurances privées, suivant la logique de la capitalisation de l'assurance individuelle.

Nous avons déjà réalisé un dossier « Foucault chez les patrons » (*Multitudes* 4) sur le projet de refondation sociale, et dénoncé la détermination patronale à « gérer la vie » des individus du point de vue de la logique du profit. Valérie Marange rappelait alors les termes par lesquels Foucault dénonçait les mécanismes de dépendance et d'assujettissement générés par la gestion étatique du welfare. Mais, dans la perspective de Foucault, il s'agit d'affirmer la nécessité de penser une autre sécurité sociale : « *celle d'une sécurité qui ouvre la voie à des rapports plus riches, plus nombreux, plus divers et plus souples avec soi-même et avec son milieu, tout en assurant à chacun une réelle autonomie* ». Les énormes résistances rencontrées par la refondation sociale ne sont pas seulement l'expression du sentiment d'injustice sociale, elles expriment cette demande positive.

Mais le Welfare n'est pas un simple dispositif de redistribution des revenus, ce n'est pas seulement une assurance contre les risques sociaux ou de la vie, et encore moins un système d'assistance. La plupart des budgets sociaux, qui sont considérées comme des dépenses dans les comptes des administrations publiques et dans la comptabilité nationale, sont des investissements – comme l'argumente Yann Moulier Boutang – qui concernent la production de biens communs : la formation, la recherche, la culture, la santé, le financement des individus en général, etc. Les grèves des enseignants, des intermittents, des chercheurs, posent des questions portant sur la production, la diffusion et l'appropriation des biens communs, qui jouent dans la production capitaliste contemporaine le même rôle central que celui de la production industrielle dans le capitalisme de Smith et de Marx.

La gauche plurielle a manifesté sa méconnaissance de la nature de la production et de la richesse contemporaine, lorsqu'en 1998, en réponse aux mouvements de chômeurs, Jospin a déclaré que la France est un pays fondé sur le travail et non sur l'assistance. C'est ici que la gauche plurielle a signé son arrêt de mort. La gauche continue à s'empêtrer dans l'alternative infernale chômage/plein emploi, et considère les « dépenses » sociales comme relevant de l'assistance aux pauvres, aux « inemployables », dont le montant est indexé sur la production privée et marchande des entreprises, seule forme de production reconnue statistiquement et surtout politiquement. Frank Beau nous offre une très belle représentation, efficace et concise de cette conception du travail et des conditions sociales, à travers le comportement d'un fonctionnaire de l'Anpe : il ne comprend absolument rien aux activités discontinues qui échappent aux codifications administratives, politiques et syndicales.

### **La discontinuité des emplois entre précarité et mobilité**

Le problème du déficit de l'UNÉDIC n'est pas seulement dû au fait que nous sommes passés d'un chômage frictionnel de 2 %, qui sévissait au moment de sa création, à un chômage structurel de 10 %. C'est la nature du chômage qui a changé. Le chômage n'est pas l'envers du travail, mais un des moments de la mobilité de la force de travail. Dans les conditions de la production actuelle, l'UNÉDIC n'est pas seulement une assurance contre le risque de la perte d'emploi, mais une source de financement de la flexibilité.

Cela est évident pour les régimes des intermittents, intérimaires, saisonniers, mais aussi pour le régime général. Il y a des fonctions différentes qui sont couvertes par l'UNÉDIC : assurance pour les « victimes » des restructurations (chômage technologique), et financement de la flexibilité dans les secteurs économiques en expansion, notamment dans les secteurs des services aux entreprises et aux personnes. L'externalisation n'est pas seulement celle de la production, les entreprises externalisent les coûts de la flexibilité en les reportant sur l'UNÉDIC.

Les intermittents, en sortant de l'alternative chômage/emploi, attaquent le projet capitaliste sur le terrain de son arme la plus redoutable : la flexibilité. Ils opèrent une radicale mise en discussion de l'alternative entre emploi à vie et flexibilité subie, en revendiquant ouvertement la réappropriation de la mobilité. La défense du poste de travail se limite à intervenir dans une production déjà codifiée, déjà définie par l'organisation capitaliste. Les intermittents, au contraire, introduisent un excédent, un surplus, un « trop » plein de virtualités qui met en discussion le concept même de production et de travail.

L'intermittence, comme le souligne Pascal Nicolas Le Strat, n'est pas synonyme de précarité, ni politiquement, ni socialement. La proposition élaborée par la coordination des intermittents se veut à la fois un instrument de lutte contre la précarisation du plus grand nombre et un moyen permettant, dans la discontinuité des emplois, d'augmenter la puissance d'agir en se soustrayant à la subordination et au commandement hiérarchique. L'activité des intermittents est agencement de temporalités hétérogènes : temps de création, temps de formation / reproduction, non seulement matérielle, mais aussi spirituelle, et temps d'emploi. Des temps « pleins », des temps « vides », des temps de relation avec les publics et des temps de travail. Les extraits de l'expérience des videolab (dans ce numéro) au sein de la coordination des intermittents restituent des passages de cette réflexion autour du temps qui rejoignent, par delà les frontières sectorielles et géographiques, celle des femmes précaires de Madrid (Précaires à la dérive).

La comptabilité nationale, celle des entreprises et de la sécurité sociale ne prennent en compte que le temps de l'emploi (selon une logique adaptée à l'usine à épingle de Smith et aux fabriques décrites par Marx) de telle façon que les autres temporalités (hors mesure chronologique) restent invisibles et font l'objet d'une appropriation gratuite par les entreprises. Les intermittents ne s'interrogent pas seulement sur les dispositifs économiques et institutionnels qu'il faut inventer pour rendre possible l'agencement des temporalités hétérogène, mais surtout sur la façon de les développer et de les défendre de l'avidité des entreprises et de la logique majoritaire de constitution des publics (« pollution des cerveaux »). Les intérêts particuliers, mêmes salariaux, sont subordonnés à la constitution des droits collectifs qui doivent garantir la possibilité pour tous de pérenniser les pratiques d'expression, de les rendre moins fragiles, d'augmenter leur autonomie.

Le projet capitaliste ne met pas simplement en péril l'existence sociale des travailleurs, il s'attaque aussi au sens, aux contenus de leur activité. Contre ce projet, la mutualisation, telle qu'elle est envisagée par la coordination des intermittents, est pensée non seulement à partir des risques sociaux, mais aussi en fonction des contenus : « risques » liés « au sens ». Le rapport entre garanties économiques et contenus de la production, qui, à l'époque fordiste, avait été délaissé pour la seule revendication salariale, est ici mis au centre de l'élaboration des dispositifs de la protection sociale. Dimension économique et dimension de sens sont étroitement liées dans la conception du modèle qui doit « sécuriser » non seulement la mobilité économique (discontinuité de l'emploi, des revenus et des droits), mais aussi la mobilité liée à la création du possible. L'agencement de temps « pleins », de temps « vides », de temps de relation avec les publics, de temps d'emploi, n'étant pas l'exception, mais la règle, il implique un autre concept de la richesse et de sa distribution, qu'il faut inventer et expérimenter pour tous.

## **Le sens de la lutte autour des biens communs**

Se battre contre la clôture des biens communs par les entreprises, c'est faire émerger, par de nouveaux droits et par une nouvelle conception de la richesse et de sa distribution, le fait que les modalités, les règles, les subjectivités, les dispositifs technologiques de la création et de la réalisation des biens communs ne sont pas les mêmes que ceux de la production et de la consommation de la production industrielle. Les luttes contemporaines font advenir ce qui existe seulement virtuellement dans la coopération productive à travers des actes de résistance et de création. La lutte est une singularisation politique de la coopération qui la soustrait à la capture du « capitalisme cognitif ».

Ce qui était seulement virtuel dans la coopération sociale devient, à travers la lutte, possible, mais un possible qu'il faut, maintenant, effectuer en ré-agencant ce qui existe selon des modalités et des finalités qui naissent dans et par les pratiques mêmes de résistance. Les sujets, les contenus de l'action, les formes de l'être ensemble et de l'être contre, se constituent dans le processus d'effectuation de ce que l'événement de la lutte a actualisé comme possible ; ils ne sont pas donnés préalablement. Cette action politique est, à son tour, une nouvelle invention, une nouvelle individuation, et non une simple reconnaissance ou un simple dévoilement de la nouvelle nature de la coopération telle qu'elle est prise dans les relations de pouvoir. La coopération est un objet qui n'est déjà là que sous les formes de l'exploitation, de la domination et de l'assujettissement, mais qu'il faut construire et exprimer comme enjeu politique, non pas en organisant des « débouchés politiques » dans l'espace politique constitué (le théâtre de la politique), mais en posant de nouvelles questions et en apportant de nouvelles réponses. Quels droits, quelle richesse et quel partage, quelles formes d'expression de l'être ensemble et de l'être contre, pour la coopération de ces subjectivités ?

C'est dans le processus de construction et d'expression de la coopération, et non dans la simple dénonciation de la marchandisation, que s'inventent les dispositifs concrets qui permettent de s'opposer à l'appropriation privée de la richesse produite socialement. Les luttes des enseignants et des intermittents du spectacle du printemps et de l'été 2003, comme celles des chercheurs pendant l'hiver 2004, ne sont pas seulement de nouvelles luttes salariales. Elles ne se constituent pas seulement à partir du lien de subordination ou du lien hiérarchique à un patron, privé ou public (l'opposition classique employé / employeur), elles interrogent la nature de la création et de la réalisation des biens communs (la culture, l'éducation, la recherche) et la fonction de coproduction des publics (élèves, spectateurs, malades, consommateurs, etc.) qui y participent. Elles posent le problème des dispositifs institutionnels et technologiques nécessaires à la création et à la distribution de la richesse (commune), de leur financement et du droit à l'accès de la subjectivité quelconque à cette nouvelle coopération. Elles questionnent aussi les processus de production de la subjectivité que les écoles et la « production culturelle », médiatique et artistique, organisent.

L'obstacle majeur rencontré par les luttes contemporaines est la volonté de les contenir dans le cadre de la relation capital-travail, dans des formes d'organisation, de revendication, de mobilisation déjà codifiées selon les principes de la coopération dans l'usine : là, il n'est pas possible de poser de nouveaux problèmes, ou d'inventer des réponses, puisqu'on connaît à l'avance et les uns et les autres. Ces luttes sont un acte politique radical, dès qu'elles échappent à la codification de la relation capital-travail, aux assignations administratives et économiques constituées, et qu'elles affirment et déploient les possibilités de la coopération, qu'elles actualisent et inventent à la fois.

Les mouvements de l'après 68 ont déjà fait émerger de nouveaux possibles que chaque nouvelle lutte interroge et enrichit, en multipliant les problèmes et les réponses. Plutôt que de mots d'ordre, il s'agit de pratiques, de dispositifs, d'apprentissages collectifs, ouverts à l'imprévisible et à l'imprédictible de leur effectuation : inventer des nouvelles modalités de l'activité visant à la création et à la réalisation des biens communs et non à la valorisation de l'entreprise. Cela implique de dissocier la rémunération de l'emploi, pour un accès de tous à des temporalités non assujetties, elles aussi créatrices de richesses et de processus de subjectivation ; cela implique encore de détourner les institutions du welfare qui visent à reproduire le travail subordonné, pour permettre de financer les individus (les subjectivités quelconques) et les infrastructures qui servent à créer des biens communs ; cela implique enfin de construire les conditions de la neutralisation de la division entre invention et reproduction, entre créateurs et usagers, entre experts et non experts, imposée par les modes de gestion de la propriété intellectuelle. Il s'agit d'intégrer la multiplicité des sujets participant au déploiement de la coopération dans un nouveau concept de démocratie qui, de clients, usagers, chômeurs, etc., les transforme en acteurs politiques d'une nouvelle sphère publique non étatique.